

Loi de Dieu, sagesse de vie
6^e dimanche ordinaire A – (Mt 5,17-37)

Frères et Sœurs,

Nous entendons cette année la lecture continue de l'évangile selon saint Matthieu. Et, ce matin, nous sommes encore au début de la vie publique du Christ en Galilée. Jésus inaugure son ministère en prêchant dans les synagogues et en guérissant de nombreux malades. Et comme il attire à lui des foules considérables, il monte sur l'une des collines qui surplombent la mer de Galilée pour prononcer son premier grand discours. Ses auditeurs et ses disciples viennent de partout. Mais la grande majorité d'entre eux sont juifs et très attachés à la loi de Moïse, avec ses 613 commandements qui règlent tous les détails de la vie pratique et quotidienne.

Jésus ne peut donc pas faire son discours en commençant par les béatitudes – « heureux les pauvres de cœur, le Royaume des Cieux est à eux » -, et en ajoutant « vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde », comme nous l'avons entendu dimanche dernier, sans prendre position tôt ou tard sur la loi d'Israël avec ses interdits et ses grands commandements qui nous sont rappelés ce matin, et qui sont dans la conscience universelle de toute l'humanité.

Quelle nouveauté Jésus, le messie d'Israël, apporte-t-il à la loi de Dieu donnée par Moïse au Sinaï ? C'est toute la question à laquelle il faut répondre aujourd'hui. Jésus donne d'abord une indication très claire : « je ne suis pas venu abolir la loi et les prophètes. Je ne suis pas venu abolir mais accomplir ».

Que veut dire accomplir la loi quand il s'agit de la loi de Dieu, de la volonté de Dieu qui n'est pas là pour tuer mais pour faire vivre et pour sauver ?

Les lectures de ce dimanche situent la loi du côté du bonheur et de la sagesse de vie. Le psaume nous l'a dit : « heureux les hommes qui marchent en suivant la loi du Seigneur ». Et la première lecture nous rappelle que nous sommes libres et responsables des choix de vie ou des choix de mort que nous pouvons faire, et que Dieu ne nous pousse ni à l'impiété ni au péché.

La culture de mort et l'athéisme militant considèrent l'obéissance à la loi de Dieu comme une aliénation dont l'homme doit se libérer. Le rêve d'une humanité toute-puissante qui se rend immortelle par sa technologie et qui est à elle-même sa propre loi est un rêve en opposition frontale avec la conviction et la révélation que la vérité intime de l'existence humaine se trouve dans l'observance des commandements de Dieu, et dans la reconnaissance qu'il est notre créateur.

Donc déjà dans la piété d'Israël et dans l'Ancien Testament, la loi divine avec ses interdits et ses commandements est un chemin de vie et de bonheur dont toute la sagesse consiste à nous apprendre à obéir librement à la volonté de Dieu pour que nous goûtions dès ici-bas combien il est bon, transcendant et miséricordieux.

Alors, qu'apporte le Christ ? Quelle nouveauté Jésus fait-il naître dans la vie de celles et ceux qui veulent écouter Dieu et suivre ses chemins ?

La réponse est toute simple, et elle nous est donnée par saint Irénée, le premier évêque de Lyon au II^e siècle qui nous dit que « Jésus a apporté toute nouveauté en s'apportant lui-même » (ad. Haer. IV,34), c'est-à-dire en étant Dieu lui-même venu dans notre chair, Dieu lui-même qui répand son Esprit-Saint dans nos cœurs pour que nous observions ses lois et leurs soyons fidèles, comme l'annonçait le prophète Ezéchiel (Ez 36,27), afin que nous ayons en nous, par le don de cet Esprit-Saint, l'intention-même de Dieu, l'intention-même du législateur qui est de nous guider vers la vie éternelle et vers l'amour éternel.

Avec le Christ, la loi de Dieu qui est chemin de sagesse, d'amour et de vie, vient se graver dans nos cœurs par le don de l'Esprit-Saint que nous recevons à notre baptême et à notre confirmation. Et, frères et sœurs, ce ne sont pas là des belles paroles ou des idées pieuses.

Quand le don de l'Esprit-Saint fait vivre les saints et les saintes innombrables de l'Eglise pendant des siècles dans le célibat des prêtres et dans la vie religieuse chaste et consacrée au service des plus pauvres et des plus fragiles pour l'amour du Christ et le salut du monde, le signe est donné que cet Esprit-Saint de Dieu dans le cœur des croyants a une réelle puissance de conversion et de transformation, quoi qu'il en soit des scandales à plus ou moins grande échelle. Quand l'Esprit-Saint du Christ pousse aujourd'hui des jeunes et des moins jeunes à vivre une vie pure et un engagement fort pour que les plus faibles soient soutenus, et que le lien social et la fraternité se renforcent dans notre environnement si divisé, le témoignage est là – si l'on veut bien se donner la peine de le voir – que cet Esprit-Saint au plus intime des personnes et de leurs pensées a un réel impact sur leur désir du bien et leur désir du ciel qui sont ni plus ni moins que le but-même des lois de Dieu.

Voyez-vous, frères et sœurs, il n'y a pas d'un côté la loi et de l'autre côté l'amour, comme si la loi était une entrave à l'amour. Non. Il y a seulement la loi de Dieu qui s'adresse à la liberté humaine, et qui, à travers les interdits, les préceptes et le temps, fait peu à peu grandir le cœur humain dans la sagesse et, surtout, dans le désir d'un amour plus pur, plus libre et décentré de lui-même, et plus ouvert à tous les êtres et à Dieu.

C'est bien dans le cœur de l'homme que s'accomplit l'obéissance à la loi de Dieu. Et la nouveauté du Christ, c'est de donner l'Esprit-Saint de Dieu dans nos cœurs, à la racine de nos actes et de nos décisions, pour que nous n'en restions pas à une vie dominée par nos pulsions animales et instinctives, avec pour image de Dieu celle d'un gendarme autoritaire et punitif, à cheval sur ses règlements, mais pour que nous entrions dans une vie nouvelle qui prenne les choses de l'intérieur, là où les sentiments se laissent éclaircir et purifier, à l'origine de nos choix et de nos orientations.

Accomplir la loi, ce n'est pas seulement ne pas commettre de meurtre ou ne pas tuer, mais c'est d'abord, comme l'a dit l'évangile, ne pas se laisser emporter par la colère qui méprise, qui insulte et qui blasphème. Accomplir la loi, ce n'est pas seulement ne pas commettre d'adultère physiquement, mais c'est d'abord être vigilant sur ce qu'on sait être des tentations, et c'est demander à l'Esprit-Saint la grâce de vouloir demeurer fidèle.

Que notre oui soit oui, que notre non soit non, à travers les combats et les débats qui peuvent nous traverser. Mais qu'en toute circonstance la bonté de Dieu nous garde pour que nous avancions dans la sagesse de l'esprit, et pour que nous ayons le bonheur et la joie de partager cette sagesse à notre monde. Amen.

Père Patrick Faure